



# ACCORD DE DISTRIBUTEUR INDEPENDANT - PACIFIQUE SUD POLYNESIE-FRANCAISE

PO Box 107145, Auckland Airport, Manukau 2150 New Zealand Email: pacificesud@nuskin.com Tel: + 64 9 254 4188 Fax: + 64 9 254 4181

Le présent accord fait partie du contrat passé avec Nu Skin International, Inc. (« Nu Skin International ») et Nu Skin Enterprises New Zealand, Inc. (« Nu Skin Enterprises NZ »). Le contrat permet à une personne ou à une entreprise d'agir en qualité de distributeur indépendant des produits Nu Skin International en Polynésie Française et Nouvelle-Calédonie.  
VEUILLEZ TAPER OU ECRIRE LISIBLEMENT EN CARACTERES D'IMPRIMERIE A L'ENCRE NOIRE.

Numéro d'Identification:

NZ

Modification

## Candidat n° 1

Nom de famille :	Prénom :	Initiale du 2 <sup>e</sup> prénom :	Date de naissance :	Sexe :
			Jour / Mois / Année /	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

Numéro de téléphone professionnel ou de jour :	Numéro de téléphone portable :	Adresse électronique :
--	--------------------------------	------------------------

**Candidat n°2 Partenaire/conjoint** (Le partenaire/conjoint ne peut pas avoir un autre accord. Si le partenaire/conjoint désire être un distributeur Nu Skin Enterprises New Zealand, il/elle doit faire partie de cet accord.)

Nom de famille :	Prénom :	Initiale du 2 <sup>e</sup> prénom :	Date de naissance :	Sexe :
			Jour / Mois / Année /	M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>

Numéro de téléphone professionnel ou de jour :	Numéro de téléphone portable :	Adresse électronique :
--	--------------------------------	------------------------

Polynésie Française n° TAHITI (si applicable)	Nouvelle Calédonie n° RIDET (si applicable)
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**Si le candidat est une société, remplir cette section** Veuillez noter que les coordonnées du directeur de la société ci-dessous. L'accord du directeur engagera la société et non son propre nom.

Nom de l'entreprise :	Veuillez cocher : <input type="checkbox"/> Société <input type="checkbox"/> Partenariat <input type="checkbox"/> Autre (Veuillez décrire)
-----------------------	---

## Adresse Postale

Rue ou boîte postale :	Ville :	Code postale :	Pays :
------------------------	---------	----------------	--------

## Adresse de livraison

Rue ou boîte postale :	Ville :	Code postale :	Pays :
------------------------	---------	----------------	--------

## Détails du parrain et / ou Distributeur de référence

 (Veuillez vous référer au formulaire « Distributeur de référence / Distributeur parrain » pour plus d'informations)

Nom du Parrain :	Numéro ID du Parrain :
<input type="checkbox"/> NZ	

Nom du distributeur de référence :	Numéro ID du distributeur de référence :
	<input type="checkbox"/> NZ

**Coordonnées bancaire** (Pour le transfert de fond des commissions) : Veuillez remplir le formulaire pour le transfert de fond (TDF) et fournir un RIB

## Précédent partenariat

### Candidat n° 1

Ce candidat ou leur partenaire/conjoint ont-ils/elles déjà été distributeurs de Nu Skin Enterprises ou d'une société affiliée du Nu Skin Enterprises à titre individuel, en association ou dans le cadre d'une société ?

Oui  Non  Si oui, veuillez indiquer la date de votre dernière activité Mois / Année :

Ancien n° ID :

### Candidat n°2

Oui  Non  Si oui, veuillez indiquer la date de votre dernière activité Mois / Année :

Ancien n° ID :

## VEUILLEZ LIRE CI-DESSOUS AVANT DE SIGNER LE PRESENT ACCORD

Les parties du présent accord sont Nu Skin International, Nu Skin Enterprises New Zealand et le candidat. Je comprends que l'unique condition financière requise pour devenir distributeur Nu Skin Enterprises consiste en l'achat d'un portefeuille commercial de 40\$NZD contenant du matériel de vente et de démonstration ainsi que des informations sur la société fournies par Nu Skin International, Inc. Je comprends que ce portefeuille commercial ne contient pas de produits Nu Skin Enterprises et que les achats de produits liés à mon nouveau statut de distributeur sont facultatifs.

Veuillez apposer vos initiales

## VEUILLEZ LIRE CE FORMULAIRE RECTO-VERSO

Ma signature ci-dessous indique que j'ai lu et accepté toutes les conditions relatives à mes priviléges et à mes obligations tels que présentés au recto et au verso de cet accord, dans le Plan de rétributions des ventes de Nu Skin International, dans les Politiques et Procédures de Nu Skin International, dont les conditions font, par la présente référence, partie intégrante de cet accord. Les termes en majuscules utilisés dans cet accord ont les mêmes significations que dans les Politiques et Procédures de Nu Skin International, sauf exigence contraire du contexte. Toutes les signatures apposées à cette candidature doivent être apposées personnellement. Les candidats doivent avoir l'âge de majorité telle en vigueur dans leur état de résidence.

Pour que mes activités de distribution au sein de Nu Skin Enterprises bénéficient du soutien international offert par Nu Skin International Inc., j'autorise de dernier à transférer et à divulguer des informations personnelles et/ou confidentielles à mon sujet, au sujet de mes activités de distribution et de mon organisation de vente en aval à ses sociétés mères et affiliées, y compris Nu Skin Locale, ainsi qu'à mon organisation de vente indépendante Nu Skin Enterprises en amont dans mon pays de résidence principale ou hors de ce dernier. J'autorise Nu Skin International Inc. à divulguer des informations personnelles et/ou confidentielles liées à mes activités de distribution et à mon organisation de vente en aval à des agences du gouvernement ou à des organismes de réglementation sur la demande de ceux-ci ou si la loi le requiert.

Signature du candidat n°1	Date :
---------------------------	--------

Signature du candidat n°2	Date :
---------------------------	--------

# ACCORD DE DISTRIBUTEUR INDEPENDANT - PACIFIQUE SUD POLYNESIE-FRANCAISE

## LE DISTRIBUTEUR INDEPENDANT NU SKIN ENTERPRISES ACCEPTE LES TERMES SUIVANTS :

1. Je comprends les Politiques et Procédures de Nu Skin International, le Plan de rétribution des ventes de Nu Skin International et le présent accord (le « contrat ») et je m'engage à m'y conformer. Je reconnais que toute violation des termes du présent accord peut résulter en la résiliation de mes activités de distribution ou en toute autre action disciplinaire telle que Nu Skin International jugera appropriée.
2. Je ne suis ni employé, ni agent ni représentant légal de Nu Skin International. Je suis un entrepreneur indépendant qui m'engage à payer toutes les taxes et les autres impôts requis par la loi et les règlements de mon pays de résidence principale. Je comprends que je peux déléguer à d'autres les obligations qui m'échoient aux termes du contrat, mais qu'il relève de mes seules compétences que quiconque à qui je délègue des obligations, quelles qu'elles soient, se conforment au présent accord et à toutes les Politiques et Procédures de Nu Skin International. En outre, je m'engage à exercer mes activités de distributeur indépendant conformément à la réglementation économique, fiscale et sociale applicable dans le Territoire de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie, celle qui s'applique et je m'engage à respecter scrupuleusement toute la réglementation concernant le démarchage à domicile et la protection des consommateurs.
3. Pour être habilité à recevoir des chèques de prime, j'accepte de respecter chaque mois civil les conditions suivantes : (a) 100 points PSV au minimum ; et (b) 80 % de PSV consommés par moi personnellement ou vendus à un minimum de cinq clients de détail, accompagnés de la documentation correspondante ; et (c) de me conformer aux autres conditions telles qu'indiquées dans le Plan de rétribution des ventes de Nu Skin International.
4. Je me défends de faire toute déclaration, revendication ou allégation et de donner toute garantie à l'égard des produits Nu Skin Enterprises qui ne soient pas conformes à celles qui figurent dans la documentation promotionnelle officielle de Nu Skin Enterprises, produite et distribuée par Nu Skin Enterprises, Inc. et les sociétés internationales affiliées, pour utilisation dans mon pays de résidence principale.
5. J'accepte que Nu Skin International dispose de droits exclusifs sur son réseau de distributeurs et sa liste de noms de distributeurs. Je n'utiliserais pas de réseaux, listes ou autres contacts Nu Skin de ce type pour promouvoir la vente ou l'utilisation de produits ou de services quels qu'ils soient, autres que ceux offerts par l'intermédiaire de Nu Skin International, auprès de distributeurs de Nu Skin International que je n'aurai pas parrainé personnellement. Si j'atteins le niveau cadre ou un niveau supérieur, j'accepte d'être lié par les dispositions de la section 4.3 des Politiques et Procédures.
6. Ni mon associé/mon/ma conjoint(e) ni moi-même n'avons participé à des activités de distribution Nu Skin International individuellement, en association ou en qualité d'actionnaire, de responsable, d'agent ou d'administrateur d'une entreprise au cours des six derniers mois.
7. J'accepte que seuls les distributeurs cadres de niveau Diamant Bleu ou supérieur soient autorisés à produire des vidéos d'aide à la vente ou de recrutement.
8. Dans le cadre du recrutement de distributeurs potentiels Nu Skin International, j'accepte d'informer de façon transparente le distributeur potentiel de la possibilité de devenir distributeur Nu Skin International en achetant un portefeuille commercial, lequel ne contient aucun matériel donnant lieu au paiement de prime.
9. Je me défends de faire toute allégation spécifique et de donner toute garantie concernant les gains et les revenus, et ce, expressément ou implicitement. Je me défends également de présenter de chèques de prime, réels ou photocopiés, dans le matériel promotionnel, la publicité pour l'opportunité d'affaires ou sous toute autre forme ou dans tout autre cadre, lorsque je présenterai le Plan de rétribution des ventes de Nu Skin International à des distributeurs potentiels.
10. Je comprends et j'accepte que seuls les produits Nu Skin Enterprises fournis par Nu Skin Enterprises New Zealand, Inc. puissent être vendus dans mon pays de résidence principale. Je certifie que je n'importerai pas de produits ou matériaux Nu Skin Enterprises dans mon pays de résidence principale autres que ceux qui auront été fournis par Nu Skin Locale. Je reconnais que le non-respect de cette condition causerait des dommages irréparables à Nu Skin.

## NU SKIN INTERNATIONAL ACCEPTE LES TERMES SUIVANTS :

1. Nu Skin International permet le paiement rapide de toutes les primes dues au distributeur aux termes du Plan de rétribution des ventes de Nu Skin International et du contrat par le biais de l'accord contractuel de paiement passé avec Nu Skin Locale. Le distributeur s'engage à accepter le paiement par Nu Skin Locale de tous les primes auxquelles il a droit. Le distributeur accepte que les primes soient calculées en dollars néo-zélandais et payés dans la devise de son pays de résidence permanente. Le distributeur assume seul le risque de change.
2. Toute rémunération payée ou payable aux termes de cet accord comprend la TVA.

## DISPOSITIONS DIVERSES :

1. Le distributeur peut, sous 30 jours, sur avis écrit communiqué à Nu Skin Locale, rendre le portefeuille commercial et être remboursé à 100 % de son coût d'origine. Aucun inventaire n'est requis auprès de Nu Skin International. Le portefeuille commercial ne contient pas de produits.
2. Un distributeur désirant résilier le présent accord doit soumettre à Nu Skin Locale une notification écrite de son intention de mettre fin à ses activités de distribution. La résiliation requise prendra effet à la date où elle est entrée dans le système informatique de Nu Skin International. Le présent accord de distributeur indépendant peut être résilié par l'une ou l'autre partie sur demande écrite.
3. Le contrat Nu Skin International peut à l'occasion être modifié par Nu Skin International pour répondre à des impondérables légaux ou à des changements dans la situation économique et commerciale. Nu Skin International s'engage à donner un préavis de trente (30) jours pour toute modification de cet ordre.
4. La date effective du présent accord sera la date à laquelle celui est reçu et accepté dans la base de données informatique de Nu Skin International à Provo, Utah, États-Unis.
5. Le distributeur ne peut pas transférer ou assigner de quelque autre manière que ce soit le présent contrat sans obtenir au préalable l'autorisation écrite de Nu Skin International. Nu Skin International peut transférer ou assigner le contrat.
6. Si une ou plusieurs dispositions du présent accord, du Plan de rétribution des ventes de Nu Skin International ou des Politiques et Procédures de Nu Skin International sont non exécutoires, le reste desdits accords n'en sera pas affecté et demeurera légalement pleinement exécutoire.
7. La principale domiciliation commerciale de Nu Skin International, Inc. est 75 West Centre Street, One Nu Skin Plaza, Provo, Utah, 84601, États-Unis.
8. Le lieu d'origine du présent accord est l'État d'Utah, aux États-Unis. L'accord sera assujetti aux lois de l'Utah. Les tribunaux de l'Utah constitueront le cadre où seront désormais résolus les éventuels différends, exception faite de la résolution de différends indiquée à l'article 9.